

Commune de Watermael-Boitsfort
Service de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1
B - 1170 BRUXELLES

V/Réf : URB/4351
N/Réf : GM/KD/WMB2.176 /s.541CT
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Monsieur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Drève du Duc, 8. Modification des façades et de la zone de recul. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(dossier traité par : I. Vanden Eynde)

En réponse à votre lettre du 18/07/2013, en référence, reçue le 23/07, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 21/08/2013.

La demande concerne une maison unifamiliale qui est située dans la zone de protection de la Maison communale de Watermael-Boitsfort, classée comme monument.

Les travaux prévoient notamment l'isolation du pignon latéral aveugle, le remplacement des ferronneries du balcon du 1^e étage de la façade avant et le réaménagement de la zone de recul.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées n'auront pas d'impact sur le bien protégé. Il conviendrait toutefois de prévoir dans la zone de recul une zone plantée en pleine terre.

En l'occurrence, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à :- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. VANDERBECQ
- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ + par mail à H. Lelièvre, M. Vanhaelen, M. Muret, N ; De Saeger et L. Leirens